Cancans et coin-coins

Coin-coin, coin-coin
Qui cancane, qui cancane
Coin-coin, coin-coin
Le canard de mon voisin.
Sous la pluie, sous la pluie
Il barbote, il barbote
Sous la pluie, sous la pluie
En faisant des clapotis
Coin-coin, coin-coin
Qui cancane, qui cancane
Coin-coin, coin-coin
Le canard de mon voisin.





Cette nouvelle rubrique vous est réservée.

Vous avez une anecdote à raconter, une recette de cuisine, une astuce de bricolage, de jardinage, de couture .. Vous écrivez des poèmes, des histoires ...

Vous nous les adressez au secrétariat de mairie et nous les publierons. Nous pourrons joindre une photo ou un croquis de vos réalisations, ou même organiser une interview si vous le souhaitez.

Pour les anecdotes, il ne s'agit pas de colporter des ragots sur les voisins, mais de nous conter une aventure qui vous est arrivée, une histoire de famille, un souvenir d'enfance se rapportant à l'histoire de Ville ou autre.

Vos coordonnées devront être jointes à vos envois mais elles ne figureront pas sur le journal. Seul, votre prénom sera indiqué et seulement si vous le souhaitez.

Alors, allez-y, exprimez-vous!

Et pour vous motiver et montrer l'exemple, Mary, la secrétaire de mairie s'est confiée à nous :

J'avais 5 ans, ma sœur en avait 11. Un après-midi d'été, nous jouions toutes les deux à la marchande dans la cour de la maison. Derrière son étal fait de vieilles planches de bois posées sur des rondins, ma sœur était la bouchère. La viande était faite de pâte à modeler. Moi, j'étais la cliente portant un vieux sac à provisions que ma mère m'avait donné.

Je m'approche et je dis : « Bonjour madame, je voudrais un bifteck, s'il vous plaît. »

Ma sœur, en bonne commerçante, questionne : « Vous le voulez dans le filet ou dans le faux-filet ? »

Alors, un peu décontenancée, je réponds : « Ah, non, dans mon sac. »

Là, éclat de rire de ma sœur qui s'empresse d'aller raconter ça à ma mère, suivie de moi, en pleurs, ne comprenant pas du tout pourquoi elles riaient toutes les deux.



Directeur de publication : Philippe BARBILLON

Comité de rédaction : Jocelyne Hallu - Denis Valck - Gilles Trouillet - Laurent Talon - Eliane Avot - Catherine Gimaret - Hervé Brunel - David Cresson - Vincent Bonenfant - Didier Delenclos - Christian Loir - Rémi Lejop - Dany Muchembled - Nathalie Colinet

Conception et réalisation : Mairie de Ville

Imprimé par nos soins à la Mairie de VILLE 5, rue de la mairie - 60400 Ville Tel 03 44 09 24 04 - Fax 03 44 09 92 82 - email Mairie.ville@wanadoo.fr Site Internet : http://mairie.de.ville.free.fr

VILL INFOS





N° 63 1er Trimestre 2010



Le Mot du maire

Une nouvelle année s'annonce et j'espère qu'elle sera plus favorable que celle qui vient de s'écouler. Beaucoup d'entre vous ont été touchés par la crise et traversent encore maintenant une période difficile. Je leur souhaite à tous de retrouver de meilleures conditions de vie et surtout de garder le moral pour passer ce cap.

Au niveau de la commune, les travaux ont été bon train en 2009:

- Réfection de la toiture, du battant de la grosse cloche et installation d'un nouveau cadran de l'horloge à l'église.
- Deuxième phase du remaniement de l'éclairage public.
- Les accès handicapés à l'église et à la mairie sont en passe d'être terminés. Les barrières viennent d'être posées.
- Le grillage de la place Henri Potet a été entièrement remis à neuf.
- De nouvelles portes ont été posées à la salle polyvalente.
- Les allées du cimetière ont été réaménagées.
- Un mini stade (hand, foot, basket) a été installé près du parking du tennis.
- L'isolation du grenier de la mairie a été réalisée par les employés communaux.

Pour ce qui concerne le matériel, une nouvelle voiture a été achetée. en remplacement de l'ancienne qui avait plus de 20 ans.

Les agents techniques ont été dotés d'un nouveau pulvérisateur et nous avons fait l'acquisition d'une tente de réception, bien utile pour les fêtes.

POUR 2010, nous prévoyons le remplacement de la chaudière à la mairie-école et le réaménagement de la chaufferie dans la cave pour sa mise aux normes.

Nous avons redéposé une demande de subvention pour la réalisation d'une aire de ieux à la Folle Emprise.

Il est prévu de racheter du matériel plus performant pour l'entretien de la voirie et des chemins.

Nous avons également en projet des travaux de sécurité et d'embellissement de la RD 594 allant vers Suzoy et de la rue du Moulin du Chapitre. Les études sont en cours et nous déposerons des demandes de subvention auprès du Conseil Général. Ces travaux représentent un coût important et ne pourront se faire qu'en plusieurs tranches.

Nous avons fait un effort encore cette année pour le fleurissement de la commune mais il est parfois décourageant de s'apercevoir le lundi matin, que ce qui a été planté le vendredi, a disparu ou a été saccagé. Les vols de plantes sont très « tendance » et bien sûr, les malfaiteurs prennent bien garde de ne pas se faire prendre. Puisse 2010 leur redonner un peu de conscience et de citoyenneté!

Je termine en vous présentant mes meilleurs vœux ainsi que ceux du conseil municipal et en formulant le souhait que tous les Villois et les Villoises passent une année paisible et chaleureuse dans un climat de convivialité.

Le Maire, Philippe BARBILLON



Les nouvelles du Foyer Rural



A l'occasion de la nouvelle année, le Foyer Rural et tous ses membres actifs vous présentent leurs meilleurs vœux.

CE QUI S'EST PASSE CET AUTOMNE

Le samedi 3 octobre: un loto et un concours de pétanque en nocturne étaient organisés avec de nombreux participants.

Le vendredi 16 octobre: sélection locale du jeu « Champion » à Ville. Aurélie, Carole et Jean-Marc feront partie des deux équipes représentant l'Oise à la finale

Le samedi 16 octobre: un concours de belote a eu lieu dans une ambiance très amicale.

Le dimanche 6 décembre: nos représentants se sont particulièrement distingués en finissant sur la 3ème marche du podium, sur 6 équipes engagées à la finale Picarde du jeu « Champion » à Rouvroy dans l'Aisne. Bravo et félicitations car il n'est pas évident de se retrouver devant un nombreux public.

Le vendredi 31 décembre: notre traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre a connu son succès habituel. Cette soirée à permis à chacun d'entre nous de profiter d'un moment de détente très cordiale.



Les « champions » sont concentrés



Les musiciens du groupe « Palmyre »

PROGRAMME D'HIVER ET DE PRINTEMPS

Mardi 12 janvier: les enfants des écoles de Ville seront nos invités à l'occasion de la galette des Rois.

Samedi 13 février: bal de la St Valentin, à 21h, salle polyvalente. Les amateurs de musiques traditionnelles auront le plaisir de retrouver le groupe « Palmyre ». Réservez vous dès maintenant cette soirée bien sympa et conviviale. Buffet-bar sur

Dimanche 18 avril: rallye touristique. Une journée où vous pourrez découvrir la région dans une ambiance amicale. De plus amples informations vous parviendront dans le prochain Vill' Infos.

Week-end-end du 1er mai: randonnées pédestres dans la vallée de la Créquoise avec séjour en gîte. Cette sortie est réservée aux adhérents des « Gros Mollets ».

Dimanche 16 mai: concours de pétanque sur le parking de la salle polyvalente...

LES ACTIVITES

Médiathèque: (située dans la cour de la Mairie, à droite). Elle est ouverte toute l'année sauf en août.

Le lundi de 18 à 19h30 et le vendredi de 16 à 17h30. Libre consultation sur place.

A votre disposition: **romans** (policiers, science fiction, histoire, etc...); **bandes dessinées** jeunes et adultes; magazines divers; CD classique, jazz, rock, variétés française et inter, musique pour enfants, etc...

DVD et **CD** rom de jeux éducatifs pour enfants.

Nouvelle expo à partir du 25 janvier sur la « première guerre mondiale »; les grandes dates, la vie des poilus dans les tranchées, les femmes au travail, l'armistice, les timbres et courriers de cette période, cartes postales, etc...... Visite à ne pas manquer, entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Badminton; le mardi de 18h30 à 21h et le vendredi de 19 à 21h, salle polyvalente.

Atelier folk: le mercredi de 19h30 à 21h salle polyvalente.

<u>Pédestre « Les Gros Mollets »:</u> le dernier dimanche du mois, rendez-vous sur la place de l'église, départ à 9h précises. Dates des futures sorties: 31 janvier, 28 février, 28 mars et le 25 avril.

Pour participer aux activités ci dessus, présentez vous aux jours et heures de celles ci, le meilleur accueil vous sera réservé par nos bénévoles.

Les Gais Ville à Joie

CALENDRIER DES REUNIONS POUR LE 1ER TRIMESTRE

JANVIER	Jeudi 7	Jeudi 14	Jeudi 28
FEVRIER	Jeudi 11	Jeudi 18	Jeudi 25
MARS	Jeudi 11	Jeudi 25	

Renseignements: Madame Yvonne Talon - tél. 03 44 09 24 14

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont acheté un calendrier, permettant ainsi de financer une partie de nos activités.



La Compagnie d'Arc



Les neuf archers de la compagnie (six adultes et trois jeunes) ont renouvelé leur licence.

Nous avons participé le 28 Octobre au tir aux lots de Salency.

Coupe d'hiver:

Nous avons rencontré la deuxième équipe de Beaulieu les Fontaines, le 15 Novembre à Ville et le 22 Novembre à Beaulieu. Nous avons remporté les deux parties (28/14 et 24/17).

Nous devons rencontrer la compagnie de Jussy en Février.

Saint-Sébastien:

Elle sera célébrée à Chiry le 24 Janvier 2010 par une messe à 11 heures, suivie d'un vin d'honneur.

Du côté du Comité des Fêtes



La visite du Père Noël



Il faisait froid et la neige était encore bien présente ce samedi 19 décembre, mais vous avez été nombreux à nous rejoindre sous le préau de l'école pour partager chocolat, vin chaud et châtaignes grillées. Cette année encore nous avons eu la chance d'accueillir le Père Noël qui a distribué des friandises et passé un moment avec les enfants.

Un moment convivial pour patienter avant les fêtes de fin d'année!

La mairie vous informe

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en JANVIER, FEVRIER, MARS 1994 sont invités à venir se faire recenser en mairie dès leur seizième anniversaire. **Se faire recenser est obligatoire**. Une attestation vous sera demandée lors de votre inscription aux examens et pour le permis de conduire.



NEIGE ET VERGLAS SONT DE RETOUR

Vous l'avez constaté en décembre, la neige et le verglas occasionnent toujours des désagréments pour les usagers de la route.



Bien que la commune soit traversée par deux Départementales, les services de la DDEA sont souvent débordés en période hivernale et nos routes ne sont pas forcément considérées comme prioritaires.

Néanmoins, au niveau communal, nous avons fait notre possible pour traiter les points stratégiques et les passages dangereux. L'employé avec le tracteur de la commune et le maire avec son propre tracteur sont passés chaque jour pour déneiger et saler les voiries. Nous avons toujours une réserve de sel dans les ateliers communaux.

Nous vous demandons de dégager la partie du trottoir et du caniveau qui est devant votre maison afin de permettre aux piétons de circuler sans risques.

Nous vous demandons également de garer les voitures à l'intérieur de votre propriété afin de laisser la libre circulation sur les trottoirs pour les enfants qui s'en vont et reviennent de l'école (ceci est valable pour toutes les périodes, même sans neige).

Bien entendu, nous comptons sur la vigilance de tous.

« LES CHIENS ABOIENT ... LA CARAVANE PASSE » dit le proverbe.

Mais quand les chiens aboient tout au long de la journée, le voisinage finit par ne plus tenir compte des dictons et commence à réagir.

Aussi, recevons-nous en mairie, des plaintes de personnes qui ont les nerfs à vif à force de ne plus pouvoir s'entendre dans leur propre maison et à force de ne plus pouvoir supporter les hurlements des animaux de leurs voisins.

Faut-il encore rappeler que les propriétaires de chiens sont responsables du comportement de leurs animaux autant que de leur bien-être. Un chien qui aboie sans arrêt n'est certainement pas un chien heureux et peut devenir dangereux. La première victime est donc le chien lui-même. La deuxième, ce pourrait bien être vous ou vos enfants, si votre chien devient tout à coup agressif. Le voisinage que vous désirez peut-être «embêter » ne vient qu'en troisième position.



Alors, pensez-y!

ETAT CIVIL

Décès

Madame Irène LONGATTE, le 9 novembre Monsieur Raphaël HIDALGO, le 14 novembre Madame Charlotte DEFRANCE, le 26 décembre

Naissances

Andrew MELUN, le 29 novembre Sébastien NINQUE, le 16 décembre Charline FAGNON, le 28 décembre

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 23 octobre 2009

<u>Présents</u>: Mmes et Ms Barbillon - Valck - Trouillet - Talon - Gimaret - Brunel - Bonenfant - Delenclos - Loir - Lejop - Muchembled formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u>: Mme Hallu, procuration à M. Trouillet – Mme Avot, procuration à Mme Gimaret - M. Cresson, procuration à M. Barbillon - - Mme Colinet, procuration à M. Valck.

Secrétaire de séance : M. Muchembled

Compte rendu de la réunion du 25 septembre 2009 adopté.

DESIGNATION D'UN DELEGUE SPANC

Le conseil municipal désigne Monsieur Gilles Trouillet, élu référent au service d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

CONVENTION ATESAT

Le conseil municipal approuve le projet de convention à signer entre la commune et la DDEA de l'Oise concernant l'assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) à compter du 1^{er} janvier 2010 et autorise le maire à la signer.

ACCEPTATION DE RECETTES

Le conseil municipal accepte la somme de 7 764.50 € provenant de la Fondation du Patrimoine, correspondant à :

- Subvention : 5 000 €
- Dons des particuliers : 2 764.50 €

Et la somme de 47.52 € provenant du remboursement de frais de nettoyage à la salle polyvalente par les employés lors d'une location de la salle.

ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le conseil municipal décide l'adhésion de la commune à l'association de la Fondation du Patrimoine à compter du 1^{er} novembre 2009 pour une cotisation annuelle de 50 €. Monsieur le maire est autorisé à signer le bulletin d'adhésion.

TEMPS DE TRAVAIL DES EMPLOYES COMMUNAUX

Suite à la délibération du 25 septembre concernant le temps de travail des employés communaux, le Comité technique paritaire du centre de gestion de l'Oise sera consulté avant son application

LOCATION DE MATERIEL AUX PERSONNES EXTERIEURES

Le conseil municipal décide de ne pas prêter ni louer de matériel, tel que tables, chaises aux personnes extérieures à la commune.

REMBOURSEMENT DE COTISATION

La somme de 71.62 €, correspondant à la mise en place du nouveau site internet (frais d'hébergement du site) sera remboursée à Monsieur David Cresson qui en a fait l'avance.

REMBOURSEMENT ACOMPTE SALLE POLYVALENTE

Suite à la demande de la personne qui a loué la salle pour le weekend des 5 et 6 juin 2010 et qui a versé un acompte de 375 €, d'annuler cette location, le conseil municipal décide de ne rembourser cet acompte qu'à condition que la salle soit relouée ce même weekend.

AUGMENTATION DES LOYERS POUR 2010

Le conseil municipal décide d'appliquer une révision annuelle correspondant à un quart de l'augmentation applicable selon les indices INSEE pour l'année 2010 pour les logements de la commune mis en location.

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal décide d'allouer une indemnité de conseil à Mr Jacques THIBAUT, nouveau receveur municipal, à compter du 1^{er} juillet 2009.

TRAVAUX ENDUITS SUPERFICIELS – CONVENTION

Monsieur le maire est autorisé à signer la convention avec la Communauté de Communes du Noyonnais pour le programme d'enduits superficiels et le groupement de commande correspondant, pour l'année 2009 et 2008. (travaux déjà réalisés).

Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité.



INFOS DIVERSES



LE RELAIS AUTONOMIE DES PERSONNES DE NOYON ET L'ASSOCIATION OISE ALZHEIMER

organisent des réunions d'échange et de soutien destinées aux aidants familiaux et à leurs proches malades d'Alzheimer.

REUNIONS DES FAMILLES

Animées par des bénévoles de l'association OISE ALZHEIMER

Lieu : Délégation Territoriale à la Solidarité - 7, avenue de la gare à Noyon

Mardi 2 février 2010 de 14h30 à 17h

Mardi 16 mars 2010 de 14h30 à 17h

Mardi 18 mai 2010 de 14h30 à 17h

Renseignements auprès du Relais Autonomie des Personnes 7 avenue de la gare à Noyon - Tél. 03 44 10 71 90

TEMPS D'ECHANGE ET DE SOUTIEN AUTOUR DU JEU

Animés par la ludothèque du Conseil général de l'Oise, une assistante sociale du Relais Autonomie et la psychologue de la Délégation à la Solidarité

Lieu : Délégation Territoriale à la Solidarité - 7, avenue de la gare à Noyon

Mardi 16 février 2010 de 14h30 à 17h Mardi 20 avril 2010 de 14h30 à 17h

Mardi 15 juin 2010 de 14h30 à 17h

Inscription nécessaire car nombre limité de participants, auprès du Relais Autonomie des Personnes 7 avenue de la gare à Noyon - Tél. 03 44 10 71 90

Communiqué de la Direction Générale des Finances Publiques

Nous vous informons de la circulation de courriers électroniques frauduleux adressés par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'en-tête du Ministère du Budget.

Ces courriers, accompagnés d'un formulaire, invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles, notamment un numéro de carte bancaire en vue d'un remboursement d'impôt. La Direction Générale des Impôts ne fait jamais ces envois sous cette forme. Par ailleurs, le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement ou le remboursement d'un crédit d'impôt.



- NE PAS REPONDRE A CES MESSAGES;
- NE PAS LES OUVRIR pour éviter une diffusion automatique
 - à d'autres destinataires
- LES SUPPRIMER SYSTEMATIQUEMENT

La Direction Générale des Finances Publiques a déposé plainte et une enquête judiciaire est en cours.

SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA CCPN

Lors de sa séance du 3 décembre 2009, le bureau du service environnement de la CCPN (Communauté de Communes du Pays Noyonnais) a décidé de ne plus collecter :

- les poubelles contenant du verre
- Les sacs de tri utilisés pour mettre des ordures ménagères

Ces mesures seront applicables au 1er janvier 2010.

Nous comptons sur vous pour respecter les consignes de tri.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons maintenir nos bonnes performances en matière d'environnement et de maîtrise des coûts liés à la collecte et au traitement des ordures ménagères.

INFOS DIVERSES





LAUREATS 2009

1er prix : M. et Mme QUATREVAUX (Raphaël) Ruelle Boulnois

2ème prix : M. et Mme MESUREUR Rue des Vignes

3ème prix : M et Mme SILLY Rue du Château

4ème prix : M. et Mme QUATREVAUX (Edmond) Rue de l'Ormeau

5ème prix : M. et Mme AVOT (David) Rue des Vignes

6ème prix : M. et Mme PONT Rue Jean de Ville

7ème prix : M. et Mme LAMBERT Rue du Moulin du Chapitre

8ème prix : M. et Mme BERNARD (Jean-Pierre) Rue des Vignes

9ème prix : M. et Mme PAPIN Rue du Château

10ème prix : M.et Mme CAILLET (Yvon) Chemin des Chênes

11ème prix : M. et Mme LINARES Rue du Château

12ème prix : M. et Mme CARTON (Christophe) Rue de la Bernardie

Les neuf premiers ont reçu des bons d'achat de plantes. Les trois suivants ont reçu, chacun, une plante en pot.

Félicitations à tous les participants!

REPAS DES ANCIENS

Le repas des grand-mères et des grands-pères, organisé par le CCAS, aura lieu le dimanche 7 mars à la salle polyvalente. Retenez bien cette date!



REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 novembre 2009

<u>Présents</u>: Mmes et Ms Barbillon - Valck - Trouillet - Hallu - Gimaret - Brunel - Cresson - Bonenfant - Delenclos - Loir - Lejop - Muchembled formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u>: M. Talon, procuration à M. Valck - Mme Avot, procuration à M. Barbillon - Mme Colinet, procuration à Mme Hallu.

Secrétaire de séance : M. Cresson.

Compte rendu de la réunion du 23 octobre 2009 adopté.

Extension des compétences de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais au domaine des « Transports »

Monsieur le maire fait état d'une délibération du conseil communautaire de la communauté de communes du pays Noyonnais du 22 octobre 2009 relative à l'extension de ses compétences au domaine des « Transports ».

Compte tenu de la décision de la communauté de communes du pays Noyonnais d'engager, en 2008, une étude pour l'élaboration du schéma directeur des transports et des déplacements sur son territoire;

Considérant que les élus, en lien avec les acteurs locaux, ont fixé au futur service de transport sur le Noyonnais, les cibles prioritaires suivantes :

<u>Public jeune</u>: entrée dans la vie active (recherche d'emploi), l'apprentissage (l'accès à l'entreprise), les étudiants vers Amiens, pour les loisirs (mercredis, samedis et vacances)

<u>Public en insertion</u>: recherche d'emploi et à l'insertion (démarches, emploi), retour à la mobilité (information, accompagnement)

<u>Public d'actifs</u> : accès aux lieux d'emploi via la gare de Noyon

<u>Public personnes âgées</u>: courses ou accès aux services des pôles locaux

Considérant que le comité de pilotage du 16 avril 2009 a validé un scénario pour une mise en œuvre progressive d'un service transport en plusieurs phases selon un calendrier prévisionnel sur 5 ans et une mise en œuvre progressive;

Considérant que chacune des actions a fait l'objet d'une étude chiffrée (moyens nécessaires, budget) qui constitue le programme complet d'action avec un phasage prévisionnel de mise en œuvre accompagné de son financement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- désapprouve à 14 voix contre et une voix pour, l'extension des compétences de la communauté de communes du pays Noyonnais au domaine suivant : « Etude et mise en œuvre de toute opération contribuant à l'amélioration des transports publics, exceptés les transports urbains. »
- Propose une extension des compétences dans le domaine des transports axée sur la liaison avec la gare de Ham pour le transport des étudiants vers Amiens.
- Autorise Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

<u>Précision apportée à la compétence « Equipements Sportifs » de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais</u>

Monsieur le maire fait état d'une délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais en date du 24 septembre 2009 concernant la précision de la compétence 'Equipements Sportifs ».

Vu les statuts de la communauté de communes du pays Noyonnais et notamment son article 6 relatif aux compétences ;

Considérant que l'intitulé actuel de la compétence relative aux équipements sportifs n'est pas en adéquation avec les actions réelles de la communauté de communes, notamment en ce qui concerne le stade d'athlétisme,

Au regard de ces considérations, après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont par 11 voix contre, 3 voix pour et 1 abstention,

- désapprouvé la modification de la rédaction d'une partie de la compétence « Equipements Sportifs » de la communauté de communes, à savoir : « Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire : est d'intérêt communautaire, le stade d'athlétisme du Mont Saint Siméon situé à Noyon. »
- Autorisé Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Institution du principe de la P.V.R.</u> (<u>Participation pour Voirie et Réseaux</u>) sur le territoire communal

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.332-6-1-2°d, L.332-11-1 et L.332-11-2; Considérant que les articles précités autorisent de mettre à la charge des propriétaires fonciers les coûts de construction des voies nouvelles, de l'aménagement des voies existantes ainsi que ceux d'établissement ou d'adaptation des réseaux qui leur sont associés, réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions,

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

D'instituer sur le territoire communal, la Participation pour le financement des voiries et réseaux publics définie aux articles L.332-11-1 et L.332-11-2 du code de l'urbanisme.

Décisions Modificatives de Crédits

Suite à l'achat d'un nouveau véhicule et à la reprise de l'ancien par le garage, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier les crédits budgétaires de l'exercice 2009, comme suit :

Comptes Dépenses

COMPTE	NATURE	MONTANT
2188	ACHAT MATE	144478.00€
	RIEL	
2182	ACHAT DE VE	+ 12654.00€
2182	REPRISE VE-	#1824.00€
	HICULE	

Comptes Recettes

COMPTE	NATURE	MONTANT
7/7/5	PROD.CESSIONS IMMOBIL. FINAN- CIERES	+1824.00€
024	PRODUITS DE CES- SION D'IMMOBILI- SATION	+ 1824.00€

DIVERS

Compte rendu par M. Barbillon et M. Trouillet, de la dernière réunion du syndicat « Force8 »

Manifestations de fin d'année

Le passage du Père Noël et la distribution des colis aux anciens aura lieu le samedi 19 décembre. Le soir, vin chaud et remise des prix des maisons décorées.

Pour les maisons décorées : passage le vendredi 18 décembre au soir et le samedi 19 décembre au matin. Le jury sera composé de : Eliane Avot – Philippe Barbillon – Nathalie Colinet – David Cresson – Laurent Talon – Didier Delenclos.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal d'un courrier de remerciements de la Compagnie des Archers pour la subvention qui leur a été allouée.



LE C.C.A.S. a fait sa tournée ...

96 colis ont été distribués aux plus anciens de la commune.

Le Père Noël n'a pas failli à la tradition.

Le samedi 19 décembre, dans l'après-midi, il est passé chez tous les habitants âgés de 65 ans et plus.

44 Villois et 52 Villoises ont ainsi profité de colis composés essentiellement de produits provenant de France qui avaient été préparés tout spécialement par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

Pour le côté festif, une plante a été remise aux femmes et une boîte de chocolats aux hommes.



INFOS DIVERSES

RESULTATS
DE LA DERNIERE ANALYSE D'EAU
du 26 octobre 2009
Lieu de prélèvement : Mairie

Température de l'eau	14.5°c	25
рН	7.00 unité pH	9
Chlore libre	0.48 mg/LCl2	
Chlore total	0.56 mg/LCl2	
Oligo-éléments et micropolluants M.	Résultat	Norme sup.
Antimoine	< 1 μg/l	5.00
cadmium	<1 µg/l	5.00
Chrome total	< 5 μg/l	50.00
cuivre	0.014 mg/l	2
nickel	< 5 μg/l	20.00
plomb	$< 2~\mu g/l$	25.00
Composés organohalogènes volatiles	Résultat	Norme sup.
Chlorure de vinyl monomère	$< 0.5 \mu g/l$	0.50
Sous produits de désinfection	Résultat	Norme sup.
bromoforme	2.8 μg/l	100.00
chlorodibromométhane	$9.6 \mu g/l$	100.00
chloroforme	7.7 µg/l	100.00
dichlorodibromométhane	10 μg/l	100.00
Trihalométhanes (4 substances)	30.1 μg/l	100.00
Hydrocarbures polycycliques aromatiques	Résultat	Norme sup.
Benzo(a)pyrène	$< 0.01 \mu g/l$	0.01
Benzo(b)fluoranthème	$< 0.01 \mu g/l$	0.10
Benzo(q,h,i)pérylène	$< 0.01 \mu g/l$	0.10
Benzo(k)fluoranthème	$< 0.01 \mu g/l$	0.10
Hydrocarbures polycycliques arom.	$< 0.04 \mu g/l$	0.10
Indéno (1.2.3-cd)pyrène	$< 0.01 \mu g/l$	0.10
Fer et manganèse		
Fer total	< 50 μg/l	200
Paramètres azotes et phosphores		
Nitrites (en NO2)	< 0.02 mg/l	> 0.50
Nitrates (en NO3)	< 1 mg/l	> 50
Divers micropolluants organiques	Résultat	Norme sup.
Acrylamide	$< 0.1 \mu g/l$	0.10
Epichlorohydrine	< 0.10 μg/l	0.10

Permanences du Maire et des Adjoints 1er trimestre 2010

	SAMEDI
M. BARBILLON	23 janvier 20 février 20 mars
Mme HALLU	16 janvier 13 février 13 mars
M. VALCK	30 janvier 27 février 27 mars
M. TROUILLET	9 janvier 6 février 6 mars



Les personnes qui désirent rencontrer le maire ou les adjoints à leur permanence du samedi doivent prendre rendezvous en téléphonant au secrétariat au 03 44 09 24 04 ou 09 79 09 50 34

HORAIRES DU SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le LUNDI et le VENDREDI De 18h30 à 19h30 Pour tout rendez-vous en dehors de ces horaires appeler au 03 44 09 24 04 ou au 09 79 09 50 34

Conclusions sanitaires : Eau de bonne qualité batériologique et physico-chimique au regard des paramètres recherchés.